MAIRIE DE BONNES

Place Jean-Baptiste Guiot
86300 BONNES
Tél 05 49 56 40 17 - Fax 05 49 56 48 51
E-Mail : contact@bonnes86.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 4 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-sept juin deux mil vingt-deux, s'est réuni en séance ordinaire à la Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Serge COUSIN.

<u>Étaient présents</u> : Monsieur Serge COUSIN, Madame Isabelle SCHREIBER, Monsieur Bernard GARNIER, Madame Françoise LANGLOIS-HULIN, Monsieur Dominique LE JALLÉ, Monsieur David SUIRE, Madame Léa LAURENDEAU, Madame Marie-Laure FOUCRET, Madame Catherine THEVENET, Madame Alice GARCIA, Monsieur Benoit PARENTEAU, Monsieur Yann HILAIRE, Monsieur Sébastien RONE, Madame Florence BRANLARD.

<u>Étaient absents excusés</u> : Monsieur Philippe GOUTY qui avait donné pouvoir à Monsieur Serge COUSIN, Madame Nadia RIBREAU qui avait donné pouvoir à Madame Marie-Laure FOUCRET, Monsieur François DUVAULT qui avait donné pouvoir à Monsieur Bernard GARNIER, Monsieur Pierre AUGEREAU qui avait donné pouvoir à Monsieur Sébastien RONE, Madame Nathalie JOLY absente excusée.

Madame Françoise LANGLOIS-HULIN est nommée secrétaire.

N°2 – <u>TARIFS CANTINE RENTRÉE 2023/2024</u>

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération en date du 5 juillet 2022, le tarif du repas à la cantine scolaire a été fixé à 3.20 €, à compter du 1er septembre 2022.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le tarif du repas pour la rentrée 2023/2024.

Après délibération, par 14 votes pour, 2 abstentions et 2 contres, le Conseil Municipal :

- **décide** d'augmenter, le tarif du repas de cantine scolaire pour la rentrée 2023/2024 à 3.30 €

AR Prefecture

086-218600310-20230704-2023_07_04_2-DE
Reçu le 07/07/2023

Serge COUSIN
Le Maire